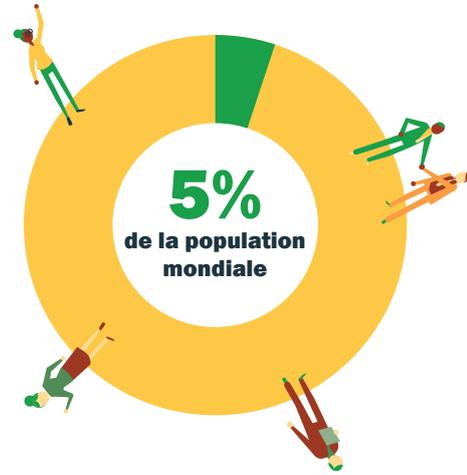
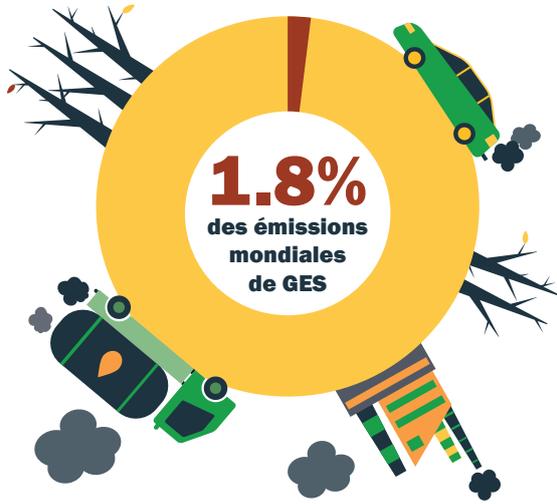




Le potentiel de réduction d'émissions de GES de l'Afrique de l'Ouest

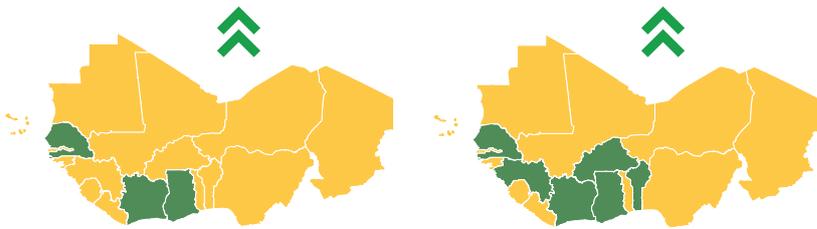
Les émissions de GES de l'Afrique de l'Ouest représentent à peine **1,8% des émissions mondiales** alors qu'elle abrite **5% de la population mondiale**.



Cependant

3 des 10 pays à la plus forte croissance en 2018 dans le monde et

6 des 10 pays africains à la plus forte croissance sont en Afrique de l'Ouest.



Le potentiel estimé de réduction des émissions de la région

serait de plus de 900 MtCO₂ annuels d'ici à 2030.

(hors Cap vert, Guinée Bissau et Sierra Leone).



Sachant que

La population du Nigeria représente quasiment la **somme** de la population des **16 autres pays** et son économie, plus de la moitié du PIB régional.



Il n'est donc pas surprenant de constater que **plus de la moitié** des engagements de réduction d'émissions (conditionnels et inconditionnels) lui reviennent.





Le rôle de la CEDEAO dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et la lutte contre les changements climatiques

Créer des **économies d'échelle** relatives au traitement de certains sujets notamment l'acquisition et le traitement des données climat.



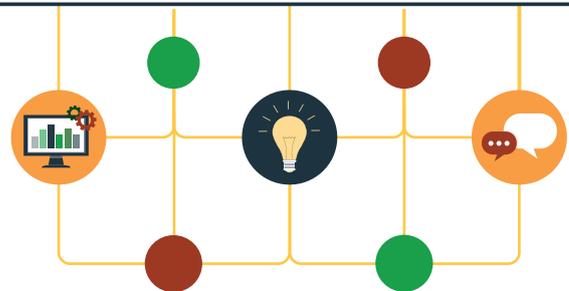
Consolider un **leadership politique régional** à travers la définition d'orientations politiques et stratégiques pour la mise en œuvre de l'**Accord de Paris**, la lutte contre les changements climatiques et les **négociations climat**.



Mutualiser les efforts pour la mobilisation des financements.



Favoriser les échanges et la cohérence entre les politiques nationales via des **plateformes régionales d'échanges d'informations**, d'expériences et de bonnes pratiques.



Utiliser le **dispositif réglementaire communautaire** pour suggérer (directives) ou imposer (règlements) des orientations vers des trajectoires de développement à faibles émissions de GES et résilientes.



Apporter au cas par cas des appuis spécifiques aux États membres pour la **déclinaison des orientations régionales**.



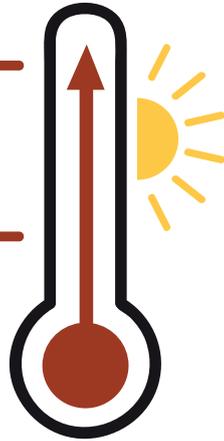


Le dérèglement climatique en Afrique de l'Ouest

Une augmentation de la température atmosphérique d'ici à 2065

+2.5°C
ZONES SAHÉLIENNES

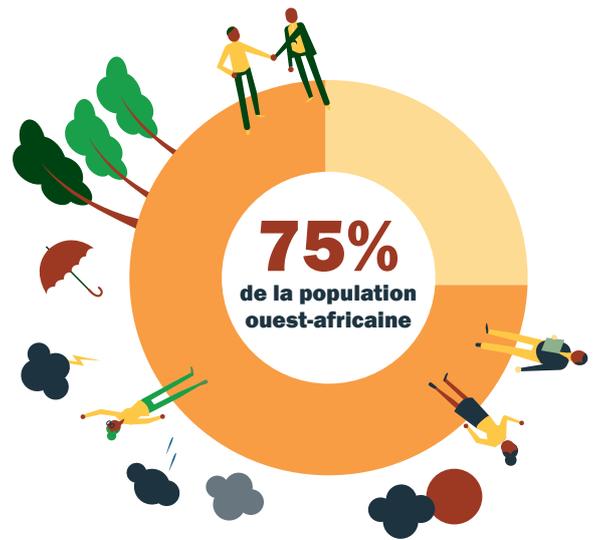
+1.5°C
ZONES CÔTIÈRES



Une augmentation de l'occurrence et de l'intensité de phénomènes météorologiques extrêmes : vents violents, inondations, sécheresses, érosion, etc.

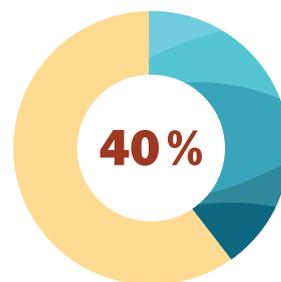
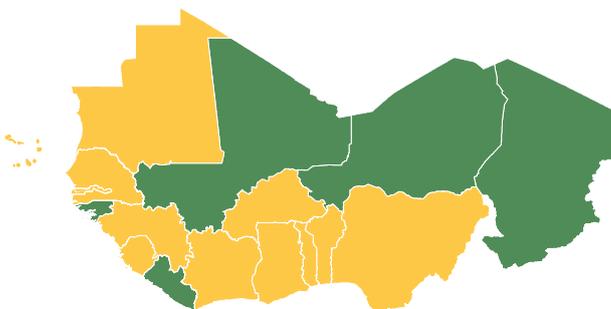
Sachant que

ces 30 dernières années, 75% de la population ouest-africaine a déjà été affectée au moins **1 fois tous les 2 ans** par ce type d'aléas.



L'Afrique de l'Ouest : une région très vulnérable

5 des 10 pays les plus vulnérables au monde (selon l'indice ND-Gain) se trouvent en Afrique de l'Ouest.



40% des ressources en eau de surface des États ouest-africains prennent leur source en dehors des frontières de ces pays.



Plusieurs États ouest-africains présentent un taux de **dépendance aux ressources** situées en amont à hauteur de 90%.





Les Contributions Déterminées au niveau National ouest-africaines

Les 17 CPDN soumises en 2015 sont devenues CDN.

Les 17 pays ont ratifié l'Accord.



Les 17 CDN présentent parmi leurs secteurs prioritaires le **secteur AFOLU**, et les 17 CDN présentent une **composante adaptation**.



Néanmoins

Il faut relever beaucoup de disparités méthodologiques :



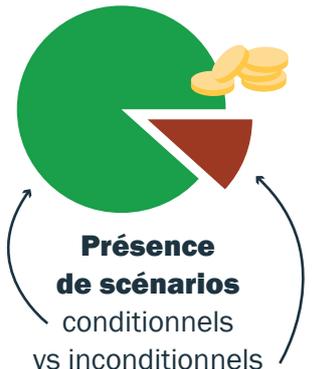
Méthodes de calcul **des coûts**



Méthodes de calculs des **scénarios d'émissions** (et notamment la prise en compte ou non du secteur AFOLU dans les scénarios)



Période d'engagement (allant de 2010 à 2049)



Présence de scénarios conditionnels vs inconditionnels

Selon les CDN ouest-africaines

340 milliards USD seraient requis au total sur la période 2015-2030 (hors Cap vert, Gambie et Libéria) pour mettre en œuvre les efforts conditionnels



340 milliards USD

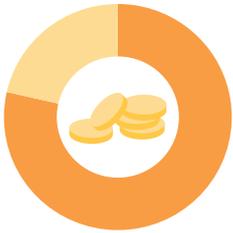
Cependant

les **variations d'estimation des coûts** (par tête) peuvent aller d'un ratio de **1 à 33** entre deux pays de la région, présentant pourtant la même vulnérabilité du point de vue de l'indice de ND-Gain.





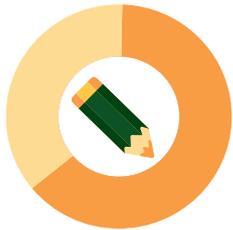
Les besoins prioritaires en renforcement de capacités pour la mise en œuvre des CDN en Afrique de l'Ouest



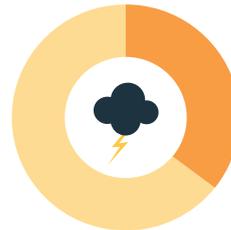
1. Mobilisation de financements
(y compris privés et interne)
11 pays sur 14



2. Communication et vulgarisation de la CDN
11 pays sur 14

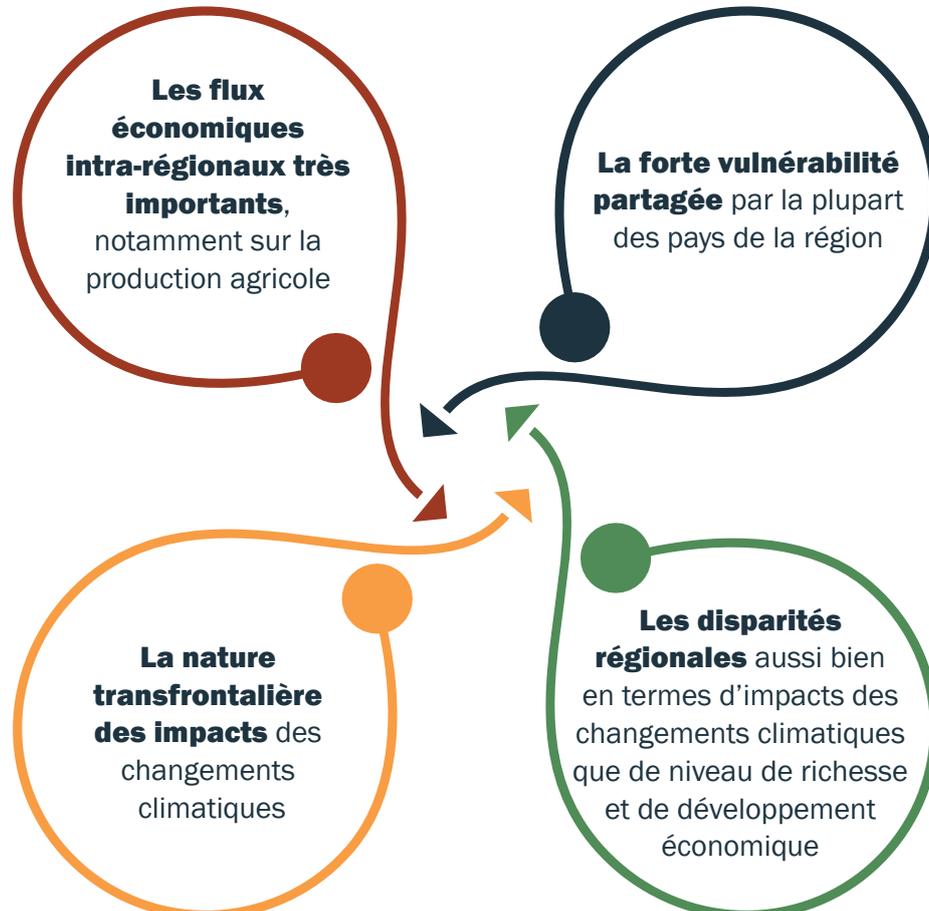


3. Mise en place et renforcement de systèmes de suivi, rapportage et vérification
9 pays sur 14



4. Accroissement des capacités de recherche et renforcement de la robustesse des données climat
5 pays sur 14

Pourquoi intervenir à l'échelle régionale en Afrique de l'Ouest

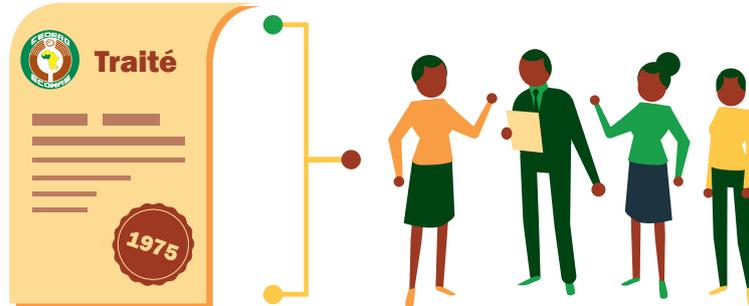




La Communauté Économique Des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

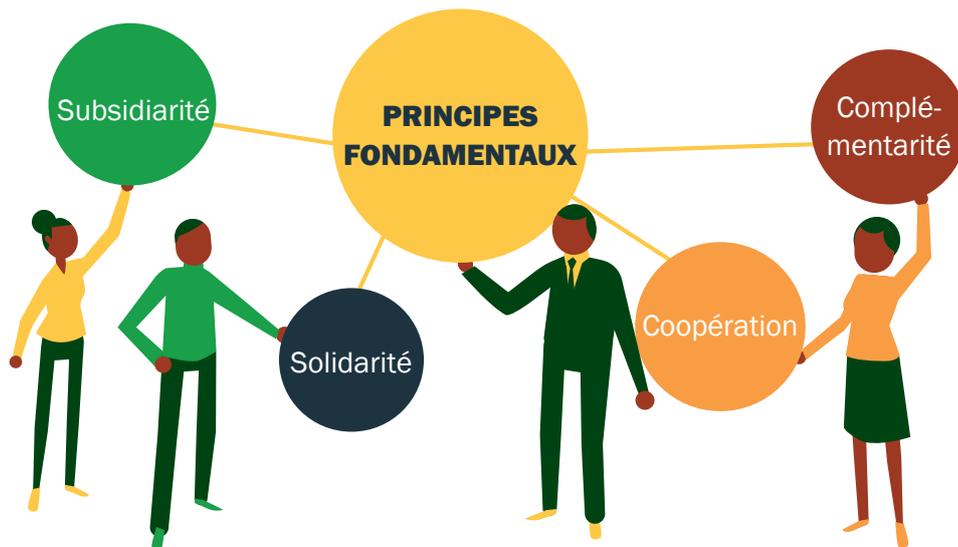
1. Mandat

Promouvoir la coopération et l'intégration régionale



2. Principes fondamentaux

Subsidiarité, complémentarité, coopération et **solidarité**. Le premier étant particulièrement important : la CEDEAO ne se substitue pas aux mandats des États Membres et donc ne fait pas ce que les pays peuvent mieux faire seuls.



3. Outils

En tant que zone de libre-échange et de libre-circulation, la CEDEAO peut légiférer, et **le droit communautaire a la primauté sur les droits nationaux**, donnant ainsi une force à la réglementation régionale.

